

■ **Fondation Sourire vers l'Avenir**, à Neuchâtel, rue des Saars 11, CH-645-4102098-7. Nouvelle fondation. Acte de fondation du 19.12.2007. But: aider et soutenir les enfants et les familles défavorisées en Suisse et à l'étranger. Organisation: conseil de fondation de 2 membres au moins; organe de révision: Faesch Edith, de Saint-Gall, présidente, et Faesch Alexander, de Bâle Ville, secrétaire, tous deux à Neuchâtel, sont membres du conseil de fondation avec signature individuelle. Organe de révision: 'Fiduciaire Muller et Christe S.A.', à Neuchâtel.

Journal no 3409 du 20.12.2007
(04268196 / CH-645.4.102.098-7)